

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE CAP-SOLEIL

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE CAP-SOLEIL**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le 26 novembre
2025 au local 212 de Cap-Soleil 2**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Bergeron, Pascal	Représentant des parents
Beauregard-Bouchard, Alexandra	Représentante des parents
Bernard, Louise	Représentante des parents
Côté, Louis-Philippe	Directeur adjoint
Drouin, Steeve	Directeur
Fares, Fahima	Représentante des parents
Lapierre, Sophie	Représentant du service de garde
Légaré, Sophie	Représentante des professionnels
Navay, Christina	Représentante des enseignants
Ouedraogo, Victoria	Représentante des parents
Parent, Véronique	Représentante des enseignants
St-Jean, Mélissa	Représentante du personnel de soutien

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de la rencontre à 19 h.

M. Pascal Bergeron, président, souhaite la bienvenue à tous et valide le quorum. Monsieur Bergeron propose le tutoiement durant le déroulement de la rencontre.

2. Période de questions du public

Première question posée par Madame Fares sur la facturation en lien avec la santé globale. Réponse détaillée par M. Steeve sur les activités sportives de santé globale. M. Steeve Drouin précise que le montant de la facture scolaire peut varier selon le niveau scolaire.

Deuxième question posée sur la campagne de financement des 5^e années; madame Louise Bernard veut savoir si c'est un montant par chèque et si le montant du camp Keno sera déduit sur la facture aux parents. Le tout sera déduit éventuellement.

Pour une dernière question, madame Fares demande s'il y aura du football, M. Louis-Philippe recherche encore 4 entraîneurs pour l'équipe pour la mettre en fonction à partir de janvier 2026.

Une autre période de questions sera ouverte en fin de rencontre pour le public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Pascal présente l'ordre du jour mais sans en faire la lecture précise; les membres l'ayant tous reçu par courriel et ayant pu en prendre connaissance. Madame Mélissa St-Jean propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE 25-26-12

Adopté à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 22 octobre 2025

M. Pascal présente le procès-verbal.

Sophie Lapierre propose l'adoption du procès-verbal du 22 octobre 2025.

CE 25-26-13

Adopté à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal du 22 octobre 2025

Aucun suivi car tout ce qui se trouve au procès-verbal a déjà été mis en application.

6. Capsule d'information sur les changements au processus budgétaire

La direction explique que la directrice générale du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries a produit une vidéo avec le directeur des finances sur la situation budgétaire. Cette capsule est visionnée séance tenante et M. Steeve donne quelques explications supplémentaires et répond aux questions. Quelques exemples d'impacts face aux changements budgétaires sont nommés par M. Steeve Drouin comme le manque de personnel aux ressources humaines pour la formation de nos secrétaires. Aux finances et aux ressources humaines, il manque des gens, donc très peu de retours. Il y a un nombre limité d'embauches au centre de services pour les écoles. Pour le service direct à l'élève, les employés sont remplacés.

Madame Victoria Ouedraogo se posait la question sur le remplacement des éducatrices, TES etc. Un dernier impact est nommé par M. Steeve Drouin au niveau de 53 000\$ de coupures pour les effectifs à l'école.

7. Adoption d'un ajout obligatoire sur les règles de conduite de l'école

Le 18 septembre 2025 est entré en vigueur le Règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire adopté en vertu de l'article 76 de la Loi sur l'instruction publique. La direction explique que dès le 1^{er} janvier 2026, les règles de conduite devront inclure les éléments présents dans la note de service envoyée par le secrétariat général : les principes, les comportements attendus, l'utilisation des appareils mobiles ainsi que les interventions qui seront effectuées en cas de non-respect.

Madame Alexandra Beauregard-Bouchard propose l'adoption de l'ajout obligatoire sur les règles de conduite de l'école.

CE 25-26-14

Adoptée à l'unanimité

8. Formation obligatoire à l'intention des membres du conseil d'établissement

M. Steeve informe les membres que des capsules seront ciblées pour visionnement et des fiches pour lecture pour les nouveaux membres. Celles-ci seront envoyées aux membres pour avant la rencontre et des questions pourront être posées lors de la séance du conseil d'établissement.

9. Adoption des modifications aux règles de fonctionnement du service de garde – heures d'ouverture lors des journées de tempête

Il a été convenu par la direction générale du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries que les heures d'ouverture du service de garde de toutes les écoles primaires seront de 8 h le matin jusqu'à 17 h en fin de journée lors de fermeture pour tempête.

Les règles de régie interne du service de garde ont été adoptées le 17 juin 2025, mais la direction générale nous demande de mettre à jour nos règles en incluant ce changement.

Madame Fahima Fares propose l'adoption de la modification aux règles de régie interne du service de garde.

CE 25-26-15

Adoptée à l'unanimité

10. Approbation d'une modification à l'horaire du 19 décembre

Lors de la dernière journée avant le congé des Fêtes, il est permis de faire l'horaire continu selon les modalités d'application du calendrier scolaire et sous approbation des membres du conseil d'établissement.

Les membres du personnel de l'école proposent en majorité l'horaire continu pour le 19 décembre. Plus précisément, voici les changements :

ACTIVITÉ DE FIN D'ANNÉE – HORAIRE CONTINU	
	19 DÉCEMBRE 2025
Élèves du préscolaire	Horaire continu – 8 h à 12 h 42 (4 h 42). Le transport scolaire sera offert selon l'horaire régulier. Les parents peuvent quitter avec leur enfant à 12 h 42. Service de garde offert gratuitement jusqu'à l'heure régulière de fin des classes (14 h 45).
Élèves du primaire	Horaire continu – 8 h à 13 h (5 h). Le transport scolaire sera offert selon l'horaire régulier. Les parents peuvent quitter avec leur enfant à 13 h. Service de garde offert gratuitement jusqu'à l'heure régulière de fin des classes (15 h 26).

Madame Fahima Fares propose l'approbation de la modification de l'horaire du 19 décembre.

CE 25-26-16

Approuvée à l'unanimité

11. Mot de la responsable du service de garde

Le 31 octobre, il y a eu la maison hantée au service de garde et ce fut un vrai succès. Une sortie fut faite à Imaginarius avec le service de garde. Une belle activité appréciée par les élèves.

12. Mot du représentant au comité de parents

La représentante n'a pas reçu de courriel et n'a pas assisté à la rencontre prévue, donc c'est remis à une prochaine rencontre.

13. Deuxième période de questions du public

Une réédition de compte du projet éducatif est demandée par madame Alexandra Beauregard-Bouchard pour la parution dans l'info-parents.

14. Mot de la direction et des membres du personnel (vie à l'école)

M. Steeve mentionne que plusieurs dossiers ont été traités depuis le début d'année. De plus, plusieurs arrivées et départs d'élèves sont survenus.

Mme Christina présente les activités suivantes :

Maternelle 4 ans :

- Randonnée pédestre
- Heure Cap-Soleil Cross-Fit
- Thème de Noël

Maternelle 5 ans :

- Patinage aréna
- Heure Cap-Soleil Cross-Fit
- Fabrication cartes de Noël pour personnes âgées
- Orthophonie

1er cycle :

- Écriture d'un récit pour Noël

Mme Véronique présente les activités suivantes :

3^e cycle :

- Patinage à l'aréna
- Projet d'écriture en lien avec l'univers social enseigné
- Participation marche du 20^e siècle
- Visite organisme Carbone Scol'Ère (environnement)
- Visite d'une autrice

Perspective :

- Visite à l'école de cirque de Québec en autobus

15. Mot de la présidence

Aucun commentaire

16. Levée de la séance

Madame Sophie Lapierre propose la levée de l'assemblée.

CE 25-26-17

Approuvée à l'unanimité

Pascal Bergeron

Signature de la présidence

Véronique Parent

Signature de la secrétaire